

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 12 janvier 2026 à 19h00 à l'hôtel de ville de
Cloridorme

Sont présents : M. Dany Minville
Jean-William Ayotte
Denis Marticotte
Pierre Martin

N° de résolution
ou annotation

Mme : Josée Boulay

Absent : Jean-Louis Clavet

Était également présente Madame Léona Francoeur directrice
générale par intérim.

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Nancy Cloutier constatant
qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 001-01-2026

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST
RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté:

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Suivi des procès-verbaux et rapport des élus
- 5- Adoption du procès-verbal du 8 décembre
- 6- Correspondance du mois
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer
- 9- **Résolutions et règlements:**

- 9.1 : Avis de motion et présentation du projet de règlement
de taxation pour l'année financière 2026
- 9.2 : Augmentation salaires au coût de la vie
- 9.3 : Quote parts annuelle (ADMQ, COMBEQ, FQM, CRSBP, MRC)
- 9.4 : Quote part TACIM
- 9.5 : Quote part HLM
- 9.6 : Envoi vente pour taxes MRC
- 9.7 : Dépenses incompressibles
- 9.8 : Contrat PG
- 9.9 : Plaisirs d'hiver
- 9.10 : Représentant municipal comité Estran
- 9.11 : Assistance technique/Tecq
- 9.12 : Accès distance

- 10- Note de la DG :
- 11- Période de questions
- 12- Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Greffière

Maire



4- Suivi des procès-verbaux et rapport des élus

Un rapport du conseiller Pierre Martin, par suite d'une visite au site de traitement des eaux usées, monsieur Martin mentionne qu'il y a un problème de ventilation et qu'il y a une pièce brisée. Les employés lui ont mentionné que ça fait un bout, il y a un technicien qui est venu faire la réparation mais ça manque après quelques jours. Ils ont la pièce de rechange, et vont effectuer la réparation

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 002-01-2026

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2025, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal et madame la maire en donne un bref aperçu.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 003-01-2026

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 31 décembre 2025;

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de décembre 2025 au montant de 92,901.61\$ soient acceptés, incluant prélèvements (55,550.58 \$) chèques fournisseurs (20,281.15 \$) et salaires (17,069.88 \$). De plus : la maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires,

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution # 004-01-2026

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 12 janvier 2026;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :



QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 21,337.59 \$ et que le greffier procède à l'émission des chèques.

Voici la liste : Gilbert Urbanisme : 1,029.03\$ + Groupe Altus : 9,115.22\$ +Tétra Tech : 3,742.44\$ + Centre camion Denis : 1,232.08\$ + Groupe Ohméga : 525.16\$+ 1563.06\$ + 542.97\$ + Supérieur Propane : 2,338.29\$ + 428.62\$ + Michel Bouchard : 847.72\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- Résolutions et règlements:

9.1. : Résolution # 005-01-2026

Avis motion règlement 2026-01

Monsieur Dany Minville donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-01 portant sur la taxation annuelle.

Monsieur Dany Minville dépose le projet de règlement numéro 2026-01 intitulé : Règlement fixant les taux de taxation des services et du service de la dette pour l'année financière 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 : Résolution # 006-01-2026

Augmentation salaires au coût de la vie

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLERE
IL EST RESOLU ;

QUE le conseil accorde une augmentation de 2.8% aux employés et élus selon l'indice du coût de la vie, pour l'année 2026 tel que mentionné au budget 2026, soit les mêmes départements que par les années passées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution # 007-01-2026

Adoption des quotes parts annuelles

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST RESOLU;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des quotes parts suivantes : ADMQ2 251.74\$; COMBEQ : 436.91\$, FQM : 1 303.33\$, CRSBP 4,052.87\$ et MRC : 11 119\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 008-01-2026

Quote part TACIM

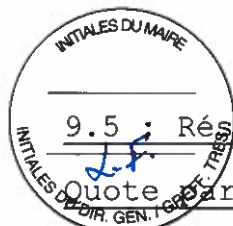
SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la quote part annuelle du TACIM pour l'année 2026 au montant de 8,161.00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire


Greffière



9.5 : Résolution # 009-01-2026

Quote part HLM

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la quote part de la Commission de Cloridorme au montant de 3,538.00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6: Résolution # 010-01-2026

Vente pour taxes

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim a soumis une liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 12 janvier 2026 au montant de 10 231.81\$ incluant les intérêts courus.

CONSIDÉRANT QU'aucune entente n'est intervenue ou est restée sans suite;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE MARTIN CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE les comptes en souffrance soient transmis à la MRC pour vente pour taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 : Résolution # 011-01-2026

Dépenses incompressibles

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE, CONSEILLER IL EST RESOLU :

Que la gestionnaire est autorisée à effectuer les paiements des dépenses énumérées sans autre autorisation préalable du conseil.

Les salaires des employés et du conseil par dépôt direct, les contrats en lien avec l'enfouissement des ordures ménagères et la récupération, Xérox - l'essence des véhicules municipaux (Harnois et garages) les frais de poste- fournitures de bureau selon le budget 2026 adopté par le conseil. Et par paiement Accès D : factures de téléphones, d'électricité, les remises mensuelles et toutes autres dépenses n'excédant pas le montant autorisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : Résolution # 012-01-2026

Contrat PG Solutions 2026

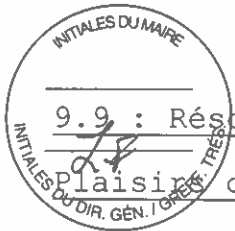
SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement pour le contrat annuel avec PG solutions au montant de 11,319.29\$ pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire


Greffière



9.9 : Résolution # 013-01-2026

Plaisirs d'hiver

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE, CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

N° de résolution

QUE LE COMITÉ d'élus et citoyens avec le Comité des loisirs relance Plaisirs d'hiver cet hiver. Les dates choisies sont les 13-14 et 15 février 2026. Une programmation suivra plus tard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 : Résolution # 014-01-2026

Représentant municipal comité Estran

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL EST
RÉSOLU :

QUE monsieur Dany Minville est mandaté pour représenter la municipalité au sein du comité de l'Estran.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 : Résolution # 015-01-2026

Assistance technique TECQ

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE, CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la proposition d'honoraires de 3500\$ (taxes en sus) de la Firme Tetra Tech afin de déposer une programmation dans le programme de la TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 : Résolution # 016-01-2026

Accès à distance

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE, CONSEILLER IL
EST RÉSOLU :

QUE des démarches soient entreprises afin que la gestionnaire puisse faire du télétravail : coût équipement, modules PG, imprimante.

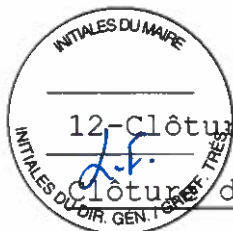
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Mot de la directrice par intérim : rien

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les citoyens à la période de questions.

Questions : Éolienne, offre emploi D.G.



12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

N° de résolution

ou annotation

QUE la séance soit levée à 19h32

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Nancy Cloutier maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire


Greffière